ROUBAIX

LA SITUATION S'AMELIORE

Nous constatons chaque jour une forte diminution du nombre des grévistes, qui a faibli encore très sensiblement durant la journée de samedi. On comptait en effet une centaine de rentrées dans chacune des trois corporations du bâtiment, des transports et de la métallurgie.

Il reste donc en grève actuellement 3.150 ouvriers, répartis comme suit : Bâtiment, 1.100; métallurgie, 1.950; transports, 100.

UNE REUNION A « LA PAIX »

Samedi, à 10 h. 30, s'est tenue une réunion des grévistes, organisée par la Fédération du bâtiment. M. Loridan, secrétaire de la Bourse du Travail d'Halluin, a pris la parole et a engagé vivement ses auditeurs à continuer le mouvement.

CHEZ LES CHEMINOTS

Bien que vendredi soir la grève fut votée lors de la réunion tenue à « La Ville de Gand », angle des rues du Grand-Chemin et de l'Epeule, les cheminots roubaisiens ne se sont pas pressés pour y répondre. Samedi après-midi on comptait, en effet, à la gare principale, 30 grévistes, dont 24 employés auxiliaires. Quant aux six autres, faisant partie du personnel régulier, il se trouve que ce sont tous les dirigeants extrémistes du syndicat local.

A la gare de Roubaix-Wattrelos, le nombre des grévistes est de 10.

Dans ces deux gares, le service n'a pas souffert de ces défections, d'autant plus, comme nous le disons plus haut, que ce sont pour la plupart des auxiliaires qui ont répondu à l'appel de la Fédération.

LES TRAMWAYS

La situation de la grève des employés de tramways reste stationnaire. Aucune rentrée ne s'est faite durant la journée de samedi.

Une circulation restreinte de motrices, conduites par les contrôleurs, s'est effectuée comme la veille sur les ligne B, E, et C.

Ce qu'on dit à la Direction

Nous avons voulu avoir quelques explications au sujet de ce conflit, commencé lors de l'ordre de grève de la C. G. T., et qui maintenant, prend une toute autre tournure, puisqu'il se base sur une question de salaire.

Reçu très aimablement par M. Varlet sous-directeur, nous avons pu avoir tous éclaircissements utiles sur ce conflit.

Nos employés, nous dit M. Varlet, ayant répondu à l'ordre révolutionnaire de la C. G. T., se sont aperçus qu'ils avaient fait fausse route; aussi, ont-ils cherché immédiatement un autre motif pour justifier leur mouvement : ils ont posé des revendications de salaires.

En cela, ils renient la signature que leurs délégués ont apposée au bas du contrat de janvier.

Traitant des rapports de la Compagnie avec le Syndicat, l'article 22 dit ceci :

« Sur l'assurance donnée par les membres de la Commission que le Syndicat n'a pour but que de s'occuper des intérêts professionnels de tous les employés et ouvriers de la Compagnie, et de permettre de faciliter les rapports de cette dernière avec son personnel, la Société accepte, dans les conditions prévues par la loi du 21 mars 1884, sur la création des Syndicats professionnels, de soumettre et de discuter avec les représentants du syndicat, toutes les questions intéressant le personnel. »

L'article suivant traite de la durée de la convention :

« Celle-ci aura pour tous les présents articles, sauf l'article 14, relatif aux salaires, une durée de deux ans, à dater du 1er janvier 1920.

» En ce qui concerne l'article 14 (salaires), le Syndicat se réserve le droit, s'il était établi que le coût de la vie actuel allait encore en augmentant, d'en demander la révision pour le 1er juillet. Cette demande de revision devra, le cas échéant, être faite avant le 15 juin 1920. »

Comme vous pouvez en juger, le prétexte qu'ils invoquent pour légitimer leur mouvement n'est lui-même pas sérieux.

Néanmoins, bien que nous ne soyons nullement tenus de discuter avant le 1er juillet, nous avions avancé la date du 15 mai, lors d'une entrevue que nous avons eue, il y a quelques jours, avec une délégation de nos employés. Ceux-ci étaient venus nous dire que lors de la signature du contrat, personne ne croyait à l'augmentation si rapide du coût de la vie et que, par conséquent, il serait désirable de voir les salaires augmenter. Malheureusement, ils se sont mis en grève, et comme ils ne se sont pas présentés, comme nous leur en donnions avis, vendredi matin, nous nous considérons complètement déliés.

Ce matin, nous avons reçu l'offre spontanée d'une quarantaine d'élèves d'une école de Roubaix pour assurer le service de nos lignes. Nous étudions, en ce moment, le moyen de les occuper après leur avoir fait faire un rapide apprentissage.

Nous sommes heureux d'avoir pu vous faire ces déclarations, car ainsi le public jugera la conduite de nos agents et la nôtre.

Une affiche

La commission syndicale ouvrière des tramways a fait apposer durant l'après-midi une affiche portant ce titre. Dans le texte, elle invite le public à « juger de la conduite des contrôleurs qui, en assurant leur travail, empêchent les revendications des ouvriers d'aboutir ». Cette affiche donne de plus un extrait d'un contrat passé entre l'Association des contrôleurs et le Syndicat des ouvriers des tramways.

En terminant, la commission syndicale invite le public et les ouvriers des autres corporations à ne pas se servir des « tramways conduits par des parjures ».

Nous devons ici à la vérité de dire que les employés des tramways, qui avaient d'abord répondu à l'ordre de grève de la C.G.T., ont pris comme prétexte une revendication de salaires, répudiant ainsi le contrat collectif passé en janvier et valable jusqu'au 1er juillet.

A CROIX

La reprise dans le bâtiment et la métallurgie est presque totale. A l'usine Holden, on signale quelques rentrées samedi. Les autres grévistes reprendraient le travail lundi.

... à gaz de Croix, 171 ouvriers chôment, ... la banlieue de Roubaix privée de gaz ...

A l'usine à gaz de Croix, sur 150 ouvriers qu'elle occupe, 45 seulement se sont présentés au travail samedi matin, de sorte qu'en raison de la petite réserve de gaz actuelle due à la réfection d'un gazomètre, la distribution a dû être suspendue aussitôt, dans les communes de la banlieue qu'elle dessert.

Une mise en demeure au personnel

L'avis suivant a été placardé à la porte de l'usine :

« Sans aucun motif valable, certains chauffeurs et manœuvres ne se sont pas présentés au travail aujourd'hui, samedi, 15 mai 1920.

Conformément à la convention établie le 14 avril 1920, la Direction fait savoir : 1° Les hommes attachés au service des fours, qui ne se présenteront pas dimanche 16 mai 1920; 2° Les manœuvres, qui ne se présenteront pas lundi 17 mai 1920, seront considérés comme démissionnaires, rayés de la liste du personnel et perdront leurs droits d'ancienneté.

Signé : La Direction.

A WASQUEHAL

A l'Energie Electrique, les ouvriers décident la continuation du travail

Les ouvriers de l'usine de l'Energie Electrique de Wasquehal se sont réunis, à la suite de la dernière visite de M. Fosserieu, secrétaire de la Fédération de l'éclairage, pour procéder à un vote secret sur la question de la grève. Par 138 voix contre 33, la continuation du travail a été décidée.

A WATTRELOS

Le mouvement gréviste passe inaperçu dans tous les quartiers; la journée de samedi, il y a eu quelques rentrées dans les ateliers de la métallurgie ainsi que dans le bâtiment.

A TOURCOING

LE MOUVEMENT est EN DECROISSANCE

La grève des cheminots est, ici, en décroissance. Samedi après-midi, il ne restait plus que 95 grévistes, dont 40 à l'exploitation, 28 aux travaux et 27 au dépôt.

Les réunions du Syndicat ont été peu suivies.

Dans le bâtiment, on compte 400 chômeurs en plus que la veille.

Le service des tramways n'a pas changé.

DANS LA RÉGION

Dans l'ensemble, tendance à la reprise. - Les cheminots tiennent bon

Un drame de la grève à Burbure

(PAS-DE-CALAIS)

Un mineur non gréviste tue un de ses agresseurs

A LILLE. — Etat stationnaire

A Lille, l'état des grèves est stationnaire. Une seule maison d'ameublement, occupant 55 ouvriers, est en grève.

Le service des tramways Mongy à 40 minutes, continue à fonctionner. Des volontaires se sont mis à la disposition de la Compagnie, de sorte que d'ici quelques jours un service plus complet pourra être assuré.

Un meeting à Lille

Le meeting traditionnel a eu lieu samedi à 15 heures, au boulevard des Ecoles. Plusieurs orateurs de divers syndicats de la région ont pris la parole.

Le trésorier des tramways récita plusieurs articles du règlement militaire. Il demanda à chacun les restrictions volontaires.

Le secrétaire des cheminots certifia que 215.000 cheminots étaient en grève.

M. Bondues prit à son tour la parole et consola les conducteurs des tramways, qui sont sous le coup d'une révocation en leur disant qu'ils sont avant tout les ouvriers de la C. G. T., et là, ils ne seront pas mis à la porte, certifia M. Bondues.

Parlant des mines, il tint le même langage que le délégué des dockers de Dunkerque mercredi dernier. « Les mineurs, dit-il, ont cessé le travail, afin de ne pas approvisionner la bourgeoisie. »

Pour terminer, il annonça, pour lundi après-midi, les discours prononcés par des délégués parisiens. A moins, ajouta-t-il, qu'ils ne soient arrêtés.

A DOUAI

Malgré le vote de la grève, il n'y a aucune défection chez les cheminots.

A DUNKERQUE

A Dunkerque, 200 ouvriers métallurgistes des Chantiers de France ont repris le travail.

Un scrutin pour les dockers

Aujourd'hui, dimanche, les dockers prendront part à un scrutin organisé par la municipalité, dans les mêmes conditions que les scrutins politiques, sur la question de la reprise du travail.

On espère que les ouvriers accepteront cette reprise.

DE NOUVEAUX « REDRESSEURS DU NORD »

La C. G. T., paraît-il, enverrait d'autres orateurs pour remplacer Thys et Dumercq, arrêtés à Lille.

La grève des inscrits est toujours effective.

Tous les cheminots, y compris ceux des ateliers, sont à leur poste.

Dans le Pas-de-Calais

La grève des dockers continue à Calais. Les travailleurs effectuent les déchargements. Un service d'ordre très sévère empêche les tentatives de débauchage.

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS PRONONCE DES REVOCATIONS

Le Préfet, en revenant de Carvin et passant à Lens, a révoqué ... qui s'étaient mis en grève.

ARRESTATION A ARRAS D'UN EXTREMISTE ET DESERTEUR

A la suite de déclarations extrêmement violentes faites au cours d'une réunion syndicaliste du bâtiment, tenue à Arras, un individu qui a déclaré d'abord se nommer Célestin Barrand, a été arrêté par le commissaire central d'Arras.

Interrogé par M. Nison sur sa véritable identité, il finit par avouer qu'il se nommait Clair Guimard, né à Réguiny (Morbihan), et âgé de 32 ans. Mobilisé le 2 août 1914, au 62e R. I., incorporé au 13e régiment, il déserta, fut arrêté et condamné par le 4e conseil de guerre à 2 ans de travaux publics, le 8 janvier 1919.

Ayant été dirigé sur le camp de Béthisy (Oise), il fut envoyé à l'hôpital Royallieu, s'évada et vint échouer à Arras où sous le nom de Barrand, il travailla à l'entreprise Gouverneur, puis à l'entreprise Chouard.

Lors de la perquisition opérée à son domicile, on a découvert des journaux et des chansons anarchistes qui ont été saisis.

Dans le Bassin minier

Situation calme dans le Nord

La situation est sans changement quant au nombre, dans le Nord.

EFFERVESCENCE dans le PAS-DE-CALAIS

TRAGIQUE INCIDENT A BURBURE

Assailli dans sa maison, un mineur affolé, tire sur ses agresseurs et fait une victime

Dans le Pas-de-Calais, le nombre des grévistes n'a pas changé non plus, mais le calme des premiers jours a fait place à une vive agitation que vient malheureusement de signaler un douloureux incident.

L'énervement se fait particulièrement sentir parmi les patrouilles de grévistes chargées de donner, de jour et de nuit, la chasse à ceux qu'ils appellent des « renards ».

Et ce sont précisément les excès de ces patrouilleurs qui se sont terminés, samedi matin, à Burbure, par un tragique incident.

Vers cinq heures du matin, de nombreux grévistes venant de Rimbert-lez-Auchel, étaient arrivés à Burbure devant la maison du nommé Gazé, qui n'avait jamais cessé le travail, et s'étaient mis en mesure de faire le siège de l'habitation. Absolument affolé, craignant pour sa vie et se croyant en état de légitime défense, Gazé s'arma d'un fusil et en tira un coup dans le groupe de ses agresseurs, atteignant l'un d'eux, un sieur Triquet, de Rimbert-lez-Auchel, qui fut tué sur le coup.

Le parquet de Béthune, immédiatement informé du fait, s'est rendu à Burbure, samedi à midi.

AUTRE INCIDENT

Parmi les autres incidents qui se sont produits un peu partout, il faut signaler celui de Rimbert, où un jeune homme de 19 ans, fils du conseiller général Havenne, était accusé d'avoir proféré des menaces graves contre les non-grévistes; il fut arrêté et gardé à vue à la fosse n° 4. Mais la foule rassemblée devant la fosse, commença à devenir houleuse, et bientôt des menaces étaient proférées à l'adresse de ceux qui gardaient le prisonnier. Devant la violence de ces menaces et la tournure que prenaient les événements, ceux-ci rendirent la liberté au jeune Havenne.

Il faut d'ailleurs remarquer l'insuffisance notoire du service d'ordre; gendarmes et soldats font tout ce qu'ils peuvent, mais leur nombre est trop minime, et ils ne peuvent suffire à tout.

Chez les cheminots, pas de grévistes.

LA PAIX

L'Entrevue de Folkestone

Ajournement de la Conférence de Spa au 21 juin

Londres, 15 mai. — La première réunion des chefs de gouvernement français et anglais s'est terminée à midi. Les chefs du gouvernement ont décidé de proposer aux autres alliés d'ajourner la conférence de Spa au 21 juin, et de leur soumettre le texte de la déclaration qui sera adressée au gouvernement allemand pour l'informer de cet ajournement.

Ce document précisera nettement le but et la portée des conversations directes qui auront lieu entre les représentants alliés et les délégués allemands, de façon à ce que le caractère de la réunion de Spa ne soit pas déformé au cours de la période électorale qui est ouverte en Allemagne.

MM. Lloyd George et Millerand ont parlé encore du désarmement de l'Allemagne, que le premier ministre est plus que jamais décidé à exiger. Ils ont abordé la question de l'indemnité due par l'Allemagne pour les réparations.

M. Millerand pourrait accepter en principe la fixation d'un chiffre d'indemnité globale et forfaitaire à condition que la France bénéficie d'une priorité de temps et, tout aussi prochainement que possible, d'une partie de la somme à fixer.

Une partie essentielle du problème soumis aux délibérations des hommes d'Etat est ainsi résolue.

Tandis que MM. Lloyd George et Millerand quittaient à midi Hithe pour aller visiter en automobile la cathédrale de Cantorbury, les experts mettaient au point les décisions prises.

Les conversations officielles reprendront cet après-midi.

LA REDDITION DE MAUBEUGE

LE REQUISITOIRE DU GENERAL DEMANGE & LA PLAIDOIRIE DE Me ROBERT

Paris, 15 mai. — L'audience est ouverte à 9 h. précises.

Le commissaire du Gouvernement commence son réquisitoire :

Après avoir examiné l'état de la place, en août 1914, il fait un rapide examen des moyens de défense. Le général Demange reconnaît que la place ne pouvait tenir autant qu'on l'aurait désiré. Il ne découvre aucun fait ni contre le devoir, ni contre l'honneur à reprocher au général Fournier. Le commissaire du Gouvernement continue en déclarant que le général Ville a fait preuve d'insuffisance, dans les directives du 4 au 5 septembre, mais qu'au jour du danger, il a montré une énergie digne de meilleur sort.

Le colonel Charlier et le commandant Magnien ont fait tout leur possible pour ne pas tomber aux mains des Allemands, mais il appartient au Conseil de décider s'ils ne sont pas partis trop tôt.

Le commandant Leroux, chef du fort des Sarts, a abandonné son poste sans s'inquiéter ni de sa garnison, ni de ses blessés. Le capitaine Chaunier-d'Auchalde aurait dû résister jusqu'au bout, mais la vaillance dont il a fait preuve lui vaut l'admission de circonstances atténuantes.

Le capitaine Renault, qui commandait le fort Leveau, a envoyé un parlementaire à l'ennemi pour faire cesser le bombardement, croyant la place envahie, mais les circonstances troublantes de la reddition du fort ne sont pas de nature à faire admettre les circonstances atténuantes pour cet officier.

Le général Demange termine son réquisitoire en faisant remarquer que beaucoup d'autres officiers auraient dû être poursuivis.

Me HENRI ROBERT PRESENTE LA DEFENSE DU GENERAL FOURNIER

La parole est donnée à Me Henri Robert.

« Le général Demange, dit-il, vous a demandé lui-même l'acquittement du général Fournier, mais je veux la justification éclatante de mon client. » Le bâtonnier revient sur le calvaire gravi par le général Fournier et reprend l'histoire des événements que l'on connaît déjà. Il termine sa plaidoirie en ne demandant ni bienveillance ni indulgence, mais simplement justice.

La salle éclate en applaudissements.

L'audience est levée à 17 h. 50 et renvoyée à lundi.

CONFÉRENCES

de la *Ligue Maritime Française* à Roubaix et à Tourcoing

« LA PAIX EST SUR MER »

Sous les auspices de la Chambre de Commerce et de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, M. le capitaine de frégate Clearec, vice-président de la Ligue Maritime Française, a fait, samedi soir, dans l'amphithéâtre de l'Ecole des Arts Industriels, et devant une assistance excessivement nombreuse, une conférence des plus captivantes, sur un sujet tout d'actualité et qui avait pour titre : « La Paix est sur Mer ».

En l'absence de M. E. Toulemonde, président de la Chambre de Commerce, c'est M. Joseph Wibaux, le distingué président de la Fédération, qui a présenté le conférencier en termes délicats.

La causerie de M. Clearec a porté surtout sur la marine marchande, dont le développement est indispensable aux besoins de notre pays. Après avoir énuméré le chemin parcouru par la Ligue Maritime Française, depuis sa création, en 1899, et rappelé ses débuts très laborieux, l'orateur vante les avantages que nous procurerait une forte marine, qui nous dispenserait d'avoir recours au frêt étranger, attendu que nous avons dans nos colonies, tout ce qui est nécessaire à notre production. Nous avons besoin de 5 millions de tonnes de bâtiments du commerce, nous n'en avons pas 3 millions, c'est pourquoi nous devons faire une propagande pour assurer dans le monde notre situation économique. Nous sommes cent vingt mille, dit-il, mais nous devons être plus nombreux pour être puissants et je voudrais que vous emportiez cette pensée qu'on ne peut profiter de la paix sans la mer. ...

L'orateur a été souvent applaudi au cours de ses descriptions si claires, et si persuasives, et M. Joseph Wibaux l'a vivement remercié au nom de l'assistance.

Des vues cinématographiques reproduisaient différents points de la mer, ainsi que les régions occupées, en Allemagne, Coblentz, Mayence, et le Rhin. On a surtout applaudi l'apparition du général Mangin à Coblentz.

La section tourquennoise de la Ligue Maritime Française avait aussi organisé pour samedi soir, une réunion dans la salle de la Maison des Œuvres avec le concours de M. le capitaine de frégate Clearec.

Une assistance nombreuse avait répondu à l'invitation des organisateurs. On y remarquait, notamment, beaucoup de membres du corps enseignant.

Sur l'estrade avaient pris place, aux côtés de M. Ignace Leurent, président de la section locale, MM. Labbé, proviseur du Lycée de Tourcoing; Dutin, directeur de l'Institut Colbert; Barbenson, secrétaire.

Après une allocution de M. Leurent, qui a salué en termes aimables le conférencier, M. le capitaine Clearec, celui-ci a abordé son sujet : « La Paix sur la Mer ».

Dans un langage simple et clair, le conférencier a indiqué, avec une éloquence convaincante, le but poursuivi par la Ligue.

Après avoir dit l'importance de cette œuvre, qui compte aujourd'hui 120.000 membres, il a démontré comment, l'Allemagne, sous l'impulsion de son empereur Guillaume II, était arrivée à créer une marine puissante.

Aussi, il fait de nouveau appel en faveur de la Ligue, qui veut voir la France rivaliser sur les mers avec les autres nations du monde.

Le conférencier a été justement applaudi du public, qui l'avait suivi avec une bienveillante attention. M. Leurent remercia M. le capitaine Clearec et la réunion se termina sous la meilleure impression, par une récréation cinématographique.

Coin du « Broutteux »

L'FROMACHE

A l'Hippodrome, l'soirée d'gala organisée au bénéfice des Veuves et des Orphelins de la guerre, a eue in grand succès, savez ; ouh! lou, lou, qui avot du monte!! A dire le vérité, ch'étot inne vraie soirée d'artisti ques ; l'cestra du suprême, que.

L'Broutteux y a récité inne de ses anciennes pasquilles : « Pou vir in mariache, à l'égliche », du qu'inne femme lil' n'attind foque répéter à ses côtés : « Mais qui pue! tcheu pesse! in n'sait pus ratirer s'n'haleine! »

J'pinse ben ; l'morceau qu'il avot aquaté pou s'n'homme d'vil fromache, y étot tout épouti vin s'poche !

In vudant d'l'Hippodrome, l'Broutteux faijot route invenc in comarate qui li dit :

— Te devros faire in artique sus l'fromache vin « L'Coin du Broutteux ».

— Bé, qui soitte, que j'li ai répondu.

Et j'ai fait in p'tit artique d'fromache.

Ebé, au monte! je n'd'attinds qui dittent : ch'n'est po, qu'te vas nous parler du fromache, Broutteux?

Et pouque pas?... autant parler d'cha que d'dire du me d'sin vigin. Et pus, inter nous, tchene misère qui acot, hein? Est-c'que ch'n'est po inne saqué comme inne aute et qu'gramint d'gins y ming'tent volintie?

Ah! vous vernerez dire : y est jolimint tchir au jour d'aujord'hui!

Bé, l'fromache, si s'ermint comme tout l'reste, de l'cherté d'vie, cha n'ôte rin à ses qualités.

Vous n'savez po qui a des hommes illustres, comme in dit vin l'grand monte, qui l'ont vanté au suprême! Brillat Savarin y a dit : « Un dessert sans fromage est une belle à qui il manque un œil ».

Saint Amand, in poète du temps jadis, in parlant du fromache de Brie, si j'nue seûr qu'in dijant cha y s'pourléchot, in faijant aller s'langue par desseur sin nez, y dijot in récomparant s'couleur à celle de l'or :

Il est aussi jaune que lui,
Toutefois, ce n'est pas d'ennui,
Car sitôt que le doigt presse
Il rit et crève de graisse
Béni soit le terroir de Brie!

A la vérité, ch'est un bon fromache aussi. Ebé, t'nez, j'ai seul dire qu'Audjusse, l'fameux impereur Romain, qui n'd'a tait trouner pus qu'in vin ses maronnes, y s'arot laiché trainer sus rin..., carnet'.e, d'pus la Commune jusqu'au grand Marché pour in morceau d'vil fromache.

Et, d'abord, in méd'chin célèbre y ordonnot du fromache comme inne bonne nourriture, surtout pour l's'afants; y parait qu'cha incrache l'estomaque, et que cha tait du ben, tout in norrichant.

Et l'fromache d'Hollande, sti qui s'vindot l'pus d'vant la djerre, vu qu'la Hollande lil' ne d'expédiot tous l'z ans pou 7 à 8 milons.

Et l'gruyère, l'braiou, qui a toudis l'larme à l'œil, comme in dit ; au pus qui'braie, au pus qui est bon. Sti là y est fait vin les montanes de la Suisse et des Vosges. Vin chés pays là tout leu fortune est in fromache.

Ch'est comme à Roquefort, d'u qu'in fabrique l'fameux fromache ; y paraitrot qui s'fait invenc du lait d'mouton. Adan, l'vert qu'in vot eus l'fromache ch'est du pain moisi.

In Roumanie, y a des fromaches qu'in fait vin des moules in bos d'sapin du pays, cha qui leu donne inne odeur, comme si qu'in minjerot de l'pommade, prone l'rôme.

Et l'fromache de Brie, l'préféré des Parisiens. Et sti d'Neufchatel, et l'Camembert et l'Gouda, que l'Ravitalmint nous a servi pindant la d'jerre. Et d'z'autes et acore d'z'autes.

Mais, inter nous, vive l'fromache puant! eh! sti là, ch'est min bradé; in dit toudis, qu'au Paradis in minge de l'tarte; ébé, mi, si j'y vas, du momint qu'j'ai du vil fromache avecque in verre de vin, j'étrais hureux pou l'restant d'mes jours.

Rapport au vil fromache j'vas vous rinconter inne petite histoire :

Jérôme y est vuu pourmener à la foire lavenque s'femme, ... trandelle d'une l'saint matin, d'rire s'n'homme, vin l'z'allées, sans savoir chin qu'il va d'manger pou sin saint Querteffe.

— Te veux avoir cha? qui li d'mante s'n'homme

— Non.

— Mais que qu'te veux?

— J'sais po.

A la fin, in passant pa l'Petit Marché, lil' alève s'tête et fourunque... lil' a sintu inne saono.

Lil' prind s'n'homme po bras et l'condui in face d'in boutique de fromaches. Là, lil' li monte in puant et dit :

— V'là.

— Que, y dit c'l'homme, ch'est cha qu'te veux pou tin Saint Querteffe?

— Ouais

— Bé y est bon.

Y tinte, n'in tcheusi in puant, doré tout à l'intour... hoom! qui va ête bon! cha doi ête de l'crême!

In prind l'fromache et in s'in va.

Mais l'femme lil' est comme toute intchête... lil' wette et erwette, tant qu'à la fin lil' ne tint pus.

— Jérôme, qu'lil' dit, ch'est drôle; j'aime l'fromache et je n'le ...

— N'dis rin, vas, y dit l'homme; j'l'ai mis vin min capeau.

Jules Watteeuw.

Pour protester contre les impôts les débitants vont faire une grève de 4 heures le 21 mai

Paris, 15 mai. — La plupart des débits de vins de France, sinon tous, seront fermés, vendredi 21 mai, l'après-midi. Les deux cents syndicats adhérents à la Confédération nationale des boissons, restaurateurs et hôteliers, ont été invités à tenir ce jour-là, à 2 heures, une assemblée générale « pour protester contre les impôts d'exception votés par la Chambre des députés, et les restrictions du temps de guerre qui subsistent encore dix-huit mois après l'armistice. »

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 16 MAI :

Aujourd'hui, saint Honoré ; demain, saint Pascal.

137e jour de l'année.

Soleil : Lever, 5 h. 09; coucher, 20 h. 25.

Lune : Dernier quartier du 11, Nouvelle lune, le 18.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Ecole nationale des Arts industriels : Musées, ouverts de 9 à 12 h.

Fête de Jeanne d'Arc. Pavoisement.

Les panégyriques :

A 10 h., à Saint-Jean-Baptiste.

A 11 h. 30, au Sacré-Cœur (R. P. Teilhard).

A midi, à Saint-Martin (M. l'abbé Lebeau).

A 15 h., à Notre-Dame (M. l'abbé Deschamps).

A 11 h., exercice musical au Conservatoire, salle Pierre-Destombes.

Œuvre Saint-François-Régis (mariages) : de 10 à 12 h., rue Richard-Lenoir, 32.

Bibliothèque pour Tous, 22 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : de 10 h. 30 à midi.

A 15 h. 30 et 20 h. 30 : « La Prima Dona », tournée Willekens, à l'Hippodrome.

Pharmaciens de garde : MM. Marguerit, Grand'Rue; Tacfur, rue de Tourcoing; Flarquin, rue du Tilleul; Boulois, rue de Mouvaux.

La Fête de Jeanne d'Arc

Union des Sociétés patriotiques d'anciens militaires

Aujourd'hui, dimanche, toutes les maisons de Roubaix seront pavoisées des couleurs nationales et de la bannière de Jeanne d'Arc, la grande française.

Jeanne, libératrice de la France, unira les cœurs de tous les bons Français dans un même amour de la Patrie, pour la fêter dignement.

Le Comité de l'Union des Sociétés Patriotiques d'Anciens Militaires.

— Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers Français. — Le Conseil d'administration espère que les sociétaires se feront un devoir d'assister à la cérémonie en l'église Saint-Martin, en l'honneur de Jeanne d'Arc, aujourd'hui, dimanche 16 mai, à la messe de midi.

Des places seront réservées dans la chapelle de Saint-Joseph. Insigne de rigueur. Les sociétaires sont invités à pavoiser leur maison.

A propos de la Fête de Gala de l' « Association des Journalistes du Nord »

« MIREILLE »

LE POEME DE MISTRAL & LA MUSIQUE DE GOUNOD

LA REPRÉSENTATION DU MERCREDI 19 MAI A L'HIPPODROME

« Mireille », c'est la transfiguration de la nature et du cœur humain en poésie », a écrit Lamartine. Et sur le poème de Mistral, ainsi jugé par ce poète entre les poètes, un autre génie français, Gounod, l'auteur de « Faust », a mis une musique idéale, dont le charme, supérieur à la critique, a séduit pour toujours l'âme populaire. Les airs de « Mireille » : « Chantez, chantez, Magnanarelles » ; « O Magali ma bien-aimée » ; « Voici la saison mignonne », etc..., voleront de bouche en bouche tant qu'il y aura des cœurs pour aimer et des âmes pour sentir.

C'est cette œuvre délicieuse que l' « Association professionnelle des Journalistes du Nord », voulant offrir un spectacle de choix, digne d'intéresser tout le monde, fera représenter, le mercredi 19 mai, avec un éclat tout particulier, au Grand Théâtre-Hippodrome de Roubaix.

Qui n'a présente à l'esprit l'histoire émouvante et gracieuse de « Mireille » ? Mireille, la douce et belle Mireille, est la fille d'un riche fermier, maître Ramon. Un soir où Vincent, fils du pauvre vannier Ambroise, est venu chez son père, elle s'est éprise de lui. A la cueillette du mûrier, où se rencontrent quelques jours après les deux naïfs enfants, Mireille déclare son amour à Vincent.

Mais l'un des trois prétendants éconduits par Mireille, le toucheur de taureaux Ourrias, frappe traîtreusement Vincent, que la sorcière Taven guérit, au Trou des Fées.

Cédant à la prière de son fils bien-aimé, Ambroise, le pauvre vannier, va demander en tremblant, pour lui, la main de Mireille à l'orgueilleux Ramon, qui, dans une scène pathétique, le repousse avec mépris.

Alors, portée par la force de sa tendresse, Mireille s'enfuit vers le tombeau des Saintes Maries, pour prier les patronnes de la Provence de fléchir son père. En traversant la plaine ardente de la Camargue, Mireille, la fleur de Provence, tombe, frappée d'un coup de Soleil ; les Saintes lui apparaissent. Mireille revient à elle et, touché de tant d'amour, Ramon unit sa fille à Vincent.

Tel est le poème de Mistral, qui parut en 1859. Michel Carré en a tiré un livret qui le suit fidèlement. L'opéra, en 5 actes, fut représenté pour la première fois, en 1864. Au point de vue musical, c'est un chef-d'œuvre. Faut-il rappeler, au 1er acte : le Chœur des Magnanarelles, la Valse, l'air de Mireille et son duo avec Vincent. Au second acte, c'est la fête des Arènes, l'immortelle chanson de Magali, la farandole, la chanson de Taven, les couplets d'Ourrias. Au 3e acte, le joli rondeau : « Heureux petit berger », et au 5e, le fameux air du ténor : « Ange du Paradis ». La partie purement dramatique, présente de grandes beautés, avec la scène entre les deux rivaux au Val d'Enfer, et surtout le « finale » de la demande en mariage.

DERNIÈRE HEURE

LA CONFERENCE FRANCO-ANGLAISE

Un communiqué officiel

La conférence de Spa. — Les clauses du désarmement. — La question des réparations

Londres, 15 mai. — Communiqué officiel de 14 h. 30 : La Conférence s'est réunie samedi matin, à 10 h. 15.

En premier lieu, la question de la Conférence de Spa s'est discutée, et il fut convenu, sous réserves de l'approbation des autres alliés, qu'elle serait ajournée après les élections générales allemandes. Le 21 juin est la date qui a été provisoirement suggérée pour la réunion de cette conférence.

« Il a été convenu qu'il n'est pas question de modifier le Traité de Versailles, en particulier en ce qui concerne les clauses relatives au désarmement, dont l'application ne serait pas différée jusqu'à la réunion de la Conférence de Spa.

La conférence a discuté la question des réparations, et M. Millerand a provisoirement donné son consentement à la fixation d'une somme précise, à certaines conditions. L'une d'elles est que la France recevra un acompte des Allemands.

Des progrès considérables ont été accomplis durant cette réunion, et l'on espère que M. Millerand pourra quitter Folkestone dimanche matin pour rentrer à Paris.

Le point de vue français sur l'indemnité allemande

Hithe, 15 mai. — Depuis le début de cette semaine, les experts financiers français et anglais ont eu des entretiens au sujet de la question des réparations.

Le point de vue français est bien simple : Nous sommes arrivés à la période d'exécution positive du Traité de Versailles.

Il s'agit donc maintenant d'évaluer le chiffre des indemnités et la part qui en reviendra à la France et à la Belgique pour la réparation de leurs territoires dévastés. Sous quelle forme l'Allemagne paiera-t-elle?

Lui imposera-t-on une indemnité globale forfaitaire dont elle devra s'acquitter en un certain nombre d'années?

Tel est le premier point à établir.

Il semble que les milieux officiels anglais inclinent vers la fixation la plus précise, peut-être moins avantageuse en cela, mais moins sujette aux chicanes allemandes. On recherche un système qui garantisse nos droits tout en permettant à l'Allemagne de s'en acquitter.

C'est pourquoi M. Millerand a adhéré au système forfaitaire global. Il l'a fait corriger en faisant admettre pour la France un droit de priorité dans le temps sur la créance allemande.

Cette solution pourra servir de base à des accords financiers internationaux, destinés à mobiliser la créance de la France en faveur de ses besoins immédiats. Elle ne peut manquer de contribuer à la reconstitution nationale.

Hythe, 15 mai. — La conférence des ministres français et anglais s'est terminée à 20 h. 40. La discussion reprendra dimanche matin. Le départ de M. Millerand est retardé jusqu'à dimanche après-midi.

La quantité de charbon anglais que pourra recevoir la France

Hythe, 15 mai. — Une conférence a eu lieu entre M. Abert, délégué du Service des Charbons, et le contrôleur anglais du charbon, pour examiner dans quelles conditions on pourra concilier les besoins de la France avec la nécessité dans laquelle se trouve l'Angleterre de diminuer, dans une assez forte proportion, la quantité de charbon qu'elle peut laisser libre pour l'exportation.

Il a été spécifié que la France continuera de recevoir la même proportion de l'ensemble des exploitations anglaises, que celle qui lui a été attribuée en moyenne dans les huit derniers mois.

LES GRÈVES

A STRASBOURG, A PARIS, ET DANS LES DEPARTEMENTS

Paris, 15 mai. — On signale une certaine agitation dans les milieux ouvriers de Strasbourg et l'on s'attend à quelques tentatives de grève pour le début de la semaine prochaine.

A Paris, la production du gaz est assurée et va devenir normale dans les 48 heures, grâce au concours des volontaires.

Les nouvelles de province sur la grève de la métallurgie signalent de nombreuses rentrées de grévistes. En ce qui concerne les mines, la situation s'est beaucoup améliorée dans le bassin d'Alais.

LA VERSION DE LA C.G.T.

Paris, 15 mai. — Dans son communiqué de samedi soir, la C.G.T. constate que tout le mouvement gréviste conserve son ampleur grâce à la solidarité des organisations non engagées.

Le Comité Fédéral de la Fédération des Cheminots se réunira dimanche pour l'examen de la situation.

PROPAGANDE DE LA C. G. T. PAR AVION

Paris, 15 mai. — L' « Humanité » annonce qu'un avion a survolé Paris, samedi, et a lancé un million de papillons multicolores de propagande de la C. G. T., portant une dizaine de textes différents, tels que celui-ci : « La nationalisation, c'est l'ordre », etc...

UN APPEL DE LA FEDERATION SOCIALISTE DE LA SEINE

Paris, 15 mai. — Dans un appel intitulé : « Un attentat », la Fédération socialiste de la Seine déclare que, aux ordres de l' « Action Française », le gouvernement poursuit la dissolution de la C. G. T. par une mesure absurde et illégale, que 8 milliards d'impôts seront supportés presqu'entièrement par la classe ouvrière, etc...

L'appel se termine par ces mots, adressés aux travailleurs : « La C. G. T. est votre sauvegarde. Vous vous suicideriez en la laissant périr. »

Les Fêtes de la Canonisation de Jeanne d'Arc

M. Hanotaux reçu par le Pape

Rome, 15 mai. — Samedi, le Pape a reçu M. Hanotaux, qui lui a présenté ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire pour la canonisation de Jeanne d'Arc. Le Pape a remercié l'ambassadeur et a exprimé la double gratitude dont son cœur est animé vis-à-vis du Gouvernement français, pour avoir nommé un ambassadeur extraordinaire à l'occasion de la canonisation de Jeanne d'Arc et pour le choix si heureux de l'illustre académicien, qui a si magnifiquement, dans des pages inoubliables, glorifié la grande héroïne française.

En terminant, le Pape a formulé des vœux pour que la France redevienne la grande nation toujours à la tête de la civilisation et la fille aînée de l'Eglise.

Rome, 15 mai. — Après l'audience, le Pape a conduit M. Hanotaux à sa bibliothèque, où a eu lieu une conférence de dix minutes, après laquelle M. Hanotaux a présenté les membres de l'ambassade.

M. Hanotaux et sa suite ont rendu visite au cardinal Gasparri, puis a eu lieu la visite de la Basilique de Saint-Pierre.

M. F. de la Villerabel évêque auxiliaire de Tours

Paris, 15 mai. — M. Florent de la Villerabel, vicaire général d'Amiens et cousin de Mgr de la Villerabel est nommé évêque auxiliaire de Tours. Le nouvel évêque est âgé de 48 ans.

CYCLISME

LA COURSE BORDEAUX-PARIS. — Le départ. — Bordeaux, 15 mai. — Le départ de la 29e course cycliste Bordeaux-Paris a été donné samedi soir, aux allées de Tourny. Une foule considérable de sportsmen et de curieux était présente au contrôle. Sont partis : Pélissier, Heusghem, Dejonghe, Thys, Deman, Christophe, Mottiat, Masselis, Chevalier, Alavoine, Lebrie, Lambert et Brin.

Avant le départ, le starter a adressé une courte allocution aux coureurs, rappelant les autres épreuves et rendant hommage aux coureurs qui se sont illustrés et qui sont morts pendant la guerre.

Libourne, 15 mai. — A Libourne (36 kilomètres du départ) passent en peloton, à 19 h. 45 : Pélissier, Deman, Thys, Dejonghe; à 20 h. : Chevalier, Lebrie, Alavoine; à 20 h. 06 : 20 coureurs sont passés.

Barbezieux, 15 mai. — A Barbezieux (80 kilomètres de Bordeaux) un peloton de 11 coureurs passe à 22 h. 20.

Angoulême, 15 mai. — A Angoulême, le peloton de tête passe à 23 h. 20. Il comprend dix coureurs : Pélissier, Heusghem, Dejonghe, Thys, Deman, Christophe, Mottiat, Masselis, Alavoine et Brin.

Heusghem, Deman et Christophe ont fait une chute sans gravité près de Chavenceaux (Charente-Inférieure). Ils ont été ravitaillés par un ... .